



N° 81-595-M au catalogue — N° 064

ISSN : 1711-8328

ISBN : 978-0-662-08689-5

## Documents de recherche

**Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation**

# L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90

par Michael Schimpf

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation  
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382    Télécopieur : 1-613-951-9040



Statistique    Statistics  
Canada        Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757

### Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Renseignements pour accéder au produit

Le produit no 81-595-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90

**Michael Schimpf**  
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2008

N° 81-595-MIF2008064 au catalogue

Périodicité : hors-série

ISSN 1711-8328

ISBN 978-0-662-08689-5

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2008064).

Statistique Canada

## Remerciements

La présente étude a beaucoup bénéficié des conseils de Mark Brown, Desmond Beckstead et Judy Hosein. L'auteur les remercie de leur aide, de leurs suggestions et de leurs judicieux avis. Le travail de Desmond Beckstead pour l'extraction des données du recensement et ses explications des techniques de programmation du SAS ont aussi été très utiles pour la recherche entreprise ici. L'auteur remercie également Roma Quapp, Mark Brown et Judy Hosein de leurs suggestions utiles sur les diverses versions du présent document et Alice Peters de son travail de révision. Enfin, l'appui constant de Ferhana Ansari et du personnel du Programme de la statistique culturelle à Statistique Canada sont très appréciés.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Acronymes

AR	Agglomération de recensement
CTI	Classification type des industries
RMR	Régions métropolitaines de recensement
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

## Table des matières

Remerciements	4
Acronymes	5
Résumé	7
1. Introduction	8
2. Méthodologie	10
3. Tendances nationales pour les emplois reliés à la culture	14
4. La dimension géographique	20
5. Conclusions	24
Annexe 1	26
Annexe 2	27
Bibliographie	28
Notes en fin de texte	29
Index cumulatif	30

## Résumé

Cette étude cherche à expliquer dans quelle mesure les travailleurs de la culture occupaient un emploi à l'extérieur des industries culturelles au cours des années 90, par exemple dans les industries de la fabrication ou les services aux entreprises. Nous constatons qu'un grand nombre de travailleurs de la culture participent à la production de biens et de services autres que culturels. Toutefois, à l'extérieur du secteur culturel, l'emploi dans le secteur culturel est concentré dans un nombre limité d'industries. L'analyse montre également que la croissance de l'emploi pour les travailleurs de la culture au cours de la décennie n'a pas été généralisée dans l'ensemble de l'économie puisqu'elle ne s'est produite que dans certaines industries. Enfin, nous examinons de quelles façons les caractéristiques de l'emploi dans le secteur culturel varient sur l'échiquier urbain-rural.

## 1. Introduction

On sait depuis longtemps qu'une main-d'œuvre instruite et très qualifiée est essentielle à la croissance et au développement économiques. Dans la littérature économique, l'ensemble des connaissances, des compétences et des aptitudes que possède la main-d'œuvre s'appelle généralement le « capital humain » et le rôle du capital humain dans l'économie a été beaucoup analysé. Par exemple, le niveau du capital humain, mesuré par des indicateurs comme le niveau de scolarité, sert souvent à expliquer la performance économique dans tous les pays<sup>1</sup>. La définition du capital humain toutefois est encore matière à controverse.

Dans les études analytiques récentes, on a généralement mis en relief l'importance des compétences techniques et des formes de connaissances relative à la science et à l'ingénierie pour l'innovation et la croissance économiques. En effet, l'importance des compétences techniques et scientifiques pour la production d'une vaste gamme de biens et de services va de soi généralement. Or on peut soutenir que la production de nombreux biens industriels et de consommation exige un vaste éventail de compétences, de connaissances et d'aptitudes. En effet, des compétences non techniques, particulièrement celles qui sont le plus étroitement associées aux arts créatifs ou aux beaux-arts, peuvent aussi jouer un rôle crucial. Par exemple, la conception stylistique d'un produit donné, comme un appareil ménager, peut avoir un effet à coup sûr sur les consommateurs. C'est donc que la conception graphique peut ajouter une valeur importante à un bien de consommation indépendamment de la technologie. En outre, étant donné le grand nombre de produits de consommation disponibles dans le contexte économique actuel, il est important pour les fabricants de distinguer leurs produits de ceux de leurs concurrents en vue de mieux les vendre. L'industrie automobile est un excellent exemple. La différenciation des produits dans l'industrie automobile englobe beaucoup plus que les différences techniques entre des types différents de véhicules; manifestement, comme dans le cas des appareils ménagers, la conception stylistique d'un véhicule est un élément essentiel pour plaire à chacun des consommateurs. Il faut aussi des stratégies de marketing exclusives pour faire valoir les caractéristiques particulières d'une automobile donnée et pour créer et élargir le marché pour ces produits. De même, les fabricants de produits de consommation de haute technologie d'avant-garde qui sont semblables, comme les ordinateurs, les lecteurs MP3 et les téléphones cellulaires, doivent lancer de bonnes campagnes de marketing pour les vendre, et les produits comme tels comportent généralement beaucoup de caractéristiques stylistiques. Par conséquent, même les industries très techniques exigent des compétences non techniques dans le cadre de leur processus d'innovation, parallèlement avec l'expertise en science et en génie. Effectivement, pour progresser le long de la chaîne à valeur ajoutée, il peut être nécessaire d'intégrer dans les produits plus d'éléments d'art et de design.

Bien sûr, cette perspective n'est pas nouvelle. Dans son ouvrage marquant intitulé « *The Economy of Cities* » (1969), Jane Jacobs a fait valoir qu'il faut une grande diversité de compétences et de connaissances pour l'innovation. Plus



récemment, Richard Florida a aussi parlé de l'importance économique d'un vaste éventail de compétences et de connaissances. Il souligne en particulier le rôle que joue la créativité dans l'économie et il allègue qu'une « classe de créateurs » a vu le jour depuis quelques décennies. La classe de créateurs de Florida comprend une vaste gamme de professions et de métiers, qui se distinguent tous par l'exigence d'un esprit créatif. Dans sa classe de créateurs, il inclut bien sûr les scientifiques, les ingénieurs et les travailleurs techniques connexes. Toutefois, il signale aussi l'apport des artistes, des écrivains et des personnes qui occupent des professions semblables<sup>2</sup>. Il y a donc des arguments selon lesquels la notion de créativité associée étroitement avec des professions artistiques est importante.

C'est pourquoi nous voulons savoir si des formes de créativité à l'extérieur des domaines purement techniques et scientifiques servent à produire des biens et des services. Nous mettrons l'accent sur le rôle que jouent les travailleurs de la culture dans l'économie. Les professions culturelles exigent naturellement un esprit créatif, ainsi que des compétences et des connaissances approfondies. En outre, elles englobent des formes de créativité qui sont profondément différentes de la créativité qu'on trouve dans les professions techniques et scientifiques. Beaucoup de travailleurs de la culture œuvrent manifestement à la production de biens et de services culturels, comme les œuvres artistiques, les concerts et la littérature. C'est ainsi que le présent document approfondit la connaissance de cette question en se demandant dans quelle mesure les employeurs dans les industries non culturelles, comme les industries manufacturières ou les services à l'entreprise, comptent sur les travailleurs de la culture et sur leurs compétences en tant que facteurs de production.

Nous voulons savoir également si l'emploi de travailleurs de la culture à l'extérieur des industries culturelles a augmenté pendant les années 90. L'économie canadienne a beaucoup évolué pendant cette décennie étant donné la croissance des technologies de l'information et de la communication (comme l'Internet), l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain et l'effet économique de la concurrence mondiale. En outre, étant donné ces changements, la connaissance et la créativité ont constamment occupé une place plus importante, dans la mesure où l'économie actuelle est souvent qualifiée de « nouvelle économie » dans les médias et les études analytiques<sup>3</sup>. C'est ainsi que nous posons comme hypothèse que, à mesure que l'économie a évolué pendant les années 90, la demande de travailleurs de la culture a augmenté.

Enfin, nous nous demandons si la façon dont les travailleurs de la culture dans les industries non culturelles sont employés est différente sur l'échiquier urbain-rural. Florida (2005) et d'autres chercheurs soulignent généralement l'importance du rôle des villes dans la vie économique nationale<sup>4</sup>. Ce rôle découle en partie du fait qu'il existe dans les villes, vu leur nature même, un vaste marché de main-d'œuvre. Ce vaste marché de main-d'œuvre permet aux entreprises d'obtenir plus facilement des travailleurs spécialisés, surtout ceux qui ont certaines compétences et connaissances. Nous pensons donc généralement que les entreprises qui emploient des travailleurs de la culture en plus grand nombre sont plutôt tentées de s'établir en ville, et nous vérifions cette hypothèse par l'analyse des caractéristiques de l'emploi dans le secteur culturel sur l'échiquier urbain-rural.

## 2. Méthodologie

L'analyse dans le présent document est fondée sur les données d'emploi provenant des recensements de la population de 1991, 1996 et 2001. Il porte sur les années 90 pour deux raisons. En premier lieu, les années 90 ont été une ère de mutation profonde dans l'économie canadienne. L'importance croissante des technologies de l'information et de la communication, comme l'Internet, l'effet de l'Accord de libre-échange nord-américain et la croissance de la concurrence mondiale ne sont que trois exemples des mutations économiques importantes pendant cette décennie. C'est pourquoi les années 90 sont d'intérêt particulier pour déterminer le rôle joué par les professions culturelles dans l'économie. En deuxième lieu, et d'un point de vue plus pratique, les limites des données découlant essentiellement des changements apportés au système de codage des professions nous empêchent d'inclure des données antérieures au recensement de la population de 1991 dans cette étude. En outre, au moment de la rédaction du présent article, les données sur l'emploi du recensement de 2006 n'étaient pas encore disponibles.

Pour déterminer quelles professions sont de nature culturelle nous avons utilisé le *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*. Le *Cadre* définit ainsi les professions culturelles : « activités artistiques créatrices et les biens et services produits par cette activité, et conservation du patrimoine humain ». À titre d'exemples de professions culturelles mentionnées dans ce document, il y a les artistes, les écrivains et les curateurs de musée. D'autres types de professions qui ne sont pas directement liés à la production de biens et de services culturels, mais qui offrent des services techniques, de gestion ou de fabrication, sont également incluses dans le *Cadre*. Mentionnons à titre d'exemple les gestionnaires artistiques, les commis de bibliothèque et les techniciens en enregistrement audio et vidéo. La liste des 48 professions culturelles est présentée au tableau 1 et est extraite du *Cadre*. De ce nombre, 21 portent directement sur la création et la production artistique ou la collection et la conservation du patrimoine (profession culturelle primaire), tandis que les 27 autres sont des professions de soutien culturel. La présente étude se limite à examiner le rôle que les professions culturelles axées sur la création jouent dans l'économie et elles excluent les professions de soutien culturel. Les professions culturelles axées sur la création et essentielles dans le *Cadre* sont plus directement liées aux formes de créativité mentionnées récemment par Richard Florida. Comme on peut le voir au tableau 1, les professions culturelles primaires axées sur la création se répartissent en quatre groupes professionnels principaux : arts littéraires, arts visuels et design, arts de la scène et professions liées au patrimoine. Bien que la présente étude porte essentiellement sur les tendances de l'emploi pour seulement les professions primaires axées sur la création, pour simplifier l'exposé, nous utiliserons à partir de maintenant, le terme « travailleurs de la culture » plutôt que « travailleurs de la culture primaires » pour parler de ceux qui travaillent dans les professions primaires axées sur la création.

Dans le recensement, les travailleurs occupant un emploi sont classifiés selon leur profession (selon la Classification type de professions) et aussi selon l'industrie à laquelle appartient leur employeur. La Classification type des industries – Établissements (CTIÉ) a servi à définir les industries pour les recensements de 1991 et de 1996. Pour le recensement de 2001, à la fois la CTIÉ et le nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) ont servi à classer les travailleurs selon l'industrie. Un tableau illustrant la structure des deux systèmes de classification figure à l'annexe 1 et peut être consulté par les lecteurs qui ne les connaissent pas. La CTIÉ a été retenue pour la présente étude puisqu'elle a servi à attribuer un code aux travailleurs dans les trois recensements. Par conséquent, le choix de la CTIÉ nous a permis d'éviter des problèmes découlant de l'analyse rétrospective des données, ce qui aurait été inévitable si nous avions utilisé plutôt le SCIAN. Comme le recensement attribue un double code aux travailleurs à la fois selon leur profession et selon l'industrie, il est possible de déterminer les professions qui se trouvent dans une industrie et aussi le nombre de travailleurs employés dans chaque profession que comprend une industrie. Par exemple, pour l'industrie du cinéma et de la vidéo, il est possible de savoir le nombre d'acteurs, de techniciens en radiotélédiffusion, de gestionnaires et de travailleurs d'autres professions qui sont employés dans l'industrie. Ainsi, comme on peut utiliser le double codage des travailleurs à la fois selon la profession et selon l'industrie, les données du recensement peuvent servir à déterminer dans quelle mesure les travailleurs de la culture servent d'intrants travail pour toute une gamme d'activités d'économiques.

La CTIÉ répartit l'économie en 18 divisions, par exemple, les industries manufacturières et les services aux entreprises. Les divisions représentent donc un très haut niveau d'agrégation dans la CTIÉ. Chaque division est ensuite subdivisée en grands groupes, le deuxième niveau d'agrégation. Dans la CTIÉ, il y a 76 grands groupes au total. Ceux-ci à leur tour sont divisés en groupes. Par conséquent, le groupe est le troisième niveau d'agrégation dans la CTIÉ. Outre qu'il définit quelles professions sont de nature culturelle, le *Cadre* précise également quelles industries sont de nature culturelle. Selon le *Cadre*, il y a 20 groupes au total qui sont de nature culturelle et ils sont énumérés au tableau 2. Beaucoup sont intégrés dans les grands groupes qui sont, dans l'ensemble, non culturels. Par exemple, l'industrie des communications (un grand groupe) comprend à la fois les services de radiodiffusion, ainsi que les services postaux et de messageries. Les premiers sont un groupe de l'industrie culturelle, mais non les deuxièmes. Comme cette étude porte sur l'emploi dans le secteur culturel dans des secteurs non culturels de l'économie, les 20 groupes culturels ont été séparés du grand groupe d'agrégation élevé. Ensemble, les 20 groupes culturels constituent le secteur culturel de l'économie dans la présente étude. Les travailleurs qui restent dans les grands groupes, après l'élimination des industries culturelles, représentent donc le volet non culturel de l'économie<sup>5</sup>. Le nombre de travailleurs de la culture et la taille de la main-d'œuvre totale pour chaque division ont été calculés, ce qui nous a permis de déterminer la proportion de travailleurs de la culture (sur le nombre total de travailleurs)<sup>6</sup>. La proportion de travailleurs de la culture dans chaque division par ailleurs indique dans quelle mesure les travailleurs de la culture servent d'intrants travail pour produire des biens et des services dans cette division.

Comme le recensement de la population de 2001 a été codé selon les deux systèmes de classification des industries, il a été possible de déterminer dans quelle mesure le choix de la CTIÉ nous a conduit à des résultats différents en 2001 comparativement à ce qui ce serait produit si nous avions utilisé le SCIAN pour cette année-là. Nous avons constaté qu'un grand groupe et un groupe dans la CTIÉ contenait un grand nombre de travailleurs de la culture qui auraient été classés à titre de travailleurs dans les industries culturelles si nous avions utilisé le SCIAN, même s'il s'agit d'industries non culturelles dans la CTIÉ<sup>7</sup>. Nous ne savons pas donc exactement s'ils doivent être inclus dans le secteur culturel ou le secteur non culturel. Par conséquent, aux fins de la présente étude, les deux sont jugés être distincts du secteur culturel et du secteur non culturel, et il s'agit d'« industries non attribuées ». Par conséquent, selon la CTIÉ, l'économie canadienne a été répartie en trois grands secteurs : le secteur non culturel comprenant 74 grands groupes (sans les groupes culturels), le secteur culturel et les industries non attribuées. Dans le présent document, nous examinons les caractéristiques générales de l'emploi des travailleurs de la culture dans le secteur non culturel ainsi que les caractéristiques de l'emploi dans certaines divisions.

**Tableau 1 Professions culturelles**

Professions culturelles primaires liées à la création et à la production artistiques	Professions de soutien culturel
<p><b>Arts littéraire :</b> Auteurs/auteurs et rédacteurs/rédactrices Réviseurs/révisseuses Journalistes</p> <p><b>Arts visuels et design :</b> Architectes Architectes paysagistes Designers industriels/designers industrielles Peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels Photographes Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices Designers d'intérieur Ensembleurs/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'exposition et autres concepteurs/conceptrices Artisans/artisanes</p> <p><b>Arts de la scène :</b> Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes Producteurs/productrices Réalisateurs/réalisatrices et chorégraphes Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses Danseurs/danseuses Autres artistes de spectacle</p> <p><b>Professions de la fabrication : Professions culturelles de la collection et de la conservation du patrimoine</b></p> <p><b>Professions du patrimoine :</b> Bibliothécaires Restaureurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices Archivistes</p>	<p><b>Gestion de la culture :</b> Directeurs/directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélévision et arts de la scène Superviseurs/superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers/correspondancières et d'autres commis à l'information</p> <p><b>Professions techniques et culturelles :</b> Commis de bibliothèque Correspondanciers/correspondancières, commis aux publications et personnel assimilé Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture Technologues et techniciens/techniciennes en architecture Technologues et techniciens/techniciennes en dessin Professionnels/professionnelles des relations publiques et des communications Traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives Personnel technique des musées et des galeries d'art Cadreurs/cadreuses de film et cadreurs/cadreuses vidéo Techniciens/techniciennes en graphisme Techniciens/techniciennes en radiotélévision Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène Annonceurs/annonceuse et autres communicateurs/communicatrices de la radio et de la télévision Patronniers/patronnières de produits textiles, d'articles en cuir et en fourrure</p> <p><b>Professions de la fabrication :</b> Opérateurs/opératrices d'équipement d'édition et personnel assimilé Surveillants/surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé Opérateurs/opératrices de presse à imprimer Opérateurs/opératrices de machines à imprimer Photographeurs-clicheurs/photographeuses-clicheuses, photographeurs-reporters/photographeuses-reporters et autre personnel de pré-mise en train Opérateurs/opératrices de machines à relier et de finition Développeurs/développeuses de film et de photographie</p>

Source: Cadre canadien pour les statistiques culturelles

Tableau 2

## Liste des groupes de la CTI-É réputés faire partie du secteur culturel pour la présente étude

Code CTI-É	Nom du groupe industriel CTI-É
281	Industries de l'impression commerciale
282	Industrie du clichage, de la composition et de la reliure
283	Industries de l'édition
284	Industries de l'impression et de l'édition combinées
351	Industries des produits en argile
481	Industries de la diffusion des télécommunications
651	Librairies et papeteries
655	Magasins d'instruments de musique et de disques
774	Services de publicité
854	Bibliothèques
855	Musées et archives
869	Associations et organismes des domaines de la santé et des services sociaux
961	Production et distribution de films et de matériel audiovisuel
962	Projection de films cinématographiques
963	Théâtres et autres spectacles
982	Associations commerciales
983	Associations professionnelles
984	Syndicats ouvriers
985	Organisations politiques
993	Photographes

**Source :** Cette liste provient d'une concordance empirique qui a été élaborée entre la CTI-É et le SCIAN pour la présente étude. Elle est fondée sur la définition des industries culturelles présentées dans le Cadre canadien pour les statistiques culturelles. Le cadre présente les industries culturelles dans le SCIAN seulement.

### 3. Tendances nationales pour les emplois reliés à la culture

Nous examinons dans la présente section comment les travailleurs de la culture sont répartis dans l'ensemble de l'économie canadienne. Au départ, nous avons divisé l'économie en trois secteurs : le secteur culturel, le secteur non culturel et le secteur des industries non attribuées. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est l'utilisation d'intrants travail de la culture pour produire des biens et des services dans le secteur non culturel.

Il ne serait pas déraisonnable de penser que la majorité des travailleurs de la culture sont employés dans les industries culturelles. Or, comme le révèle le tableau 3, un peu moins de la moitié de tous les travailleurs de la culture sont employés dans le secteur non culturel de l'économie. Par conséquent la demande de travailleurs de la culture à l'extérieur du secteur de la culture comme tel est très importante pour comprendre les tendances dans l'emploi des travailleurs de la culture. Le tableau 4 illustre la proportion des travailleurs de la culture comparativement à l'emploi total dans le secteur culturel, le secteur non culturel et le secteur non attribué de l'économie. Les travailleurs de la culture a représenté plus de 0,7 % de toute la main-d'œuvre dans le secteur non culturel tout au long des années 90.

Tableau 3  
Répartition des travailleurs de la culture

	Travailleurs de la culture		
	1991	1996	2001
	nombre		
Secteur non culturel	88 295	89 950	104 445
Secteur culturel	70 325	93 325	112 015
Industries non attribuées	30 115	36 500	43 215
<b>Total</b>	<b>188 735</b>	<b>219 775</b>	<b>259 675</b>

Tableau 4  
Proportion des travailleurs de la culture comparativement au nombre total de travailleurs dans le secteur

	Proportion		
	1991	1996	2001
	pourcentage		
Secteur non culturel	0,73	0,73	0,77
Secteur culturel	15,29	17,40	19,53
Industries non attribuées	7,25	7,48	7,37
<b>Toute l'économie</b>	<b>1,45</b>	<b>1,65</b>	<b>1,77</b>

Nous avons fait une deuxième constatation, soit la croissance importante de l'emploi en général dans le secteur culturel au cours des années 90. Comme le montre le tableau 3, à l'échelle nationale, le nombre total d'emplois dans les professions culturelles est passé de 188 735 à 259 675, une augmentation de 70 940 emplois. Il s'agit d'un taux de croissance de 37,6 %, trois fois plus rapide que celui de 13,0 % de la main-d'œuvre totale au cours de la décennie<sup>8</sup>. Par conséquent, les professions culturelles, et la créativité qui y est associée, sont devenus plus importantes dans l'ensemble de l'économie au cours de cette décennie.

Les deux tableaux indiquent également que la plus grande partie de la croissance de l'emploi dans les professions culturelles au cours des années 90 s'est produite dans le secteur culturel comme tel. Le nombre d'emplois de nature culturelle dans le secteur culturel a augmenté de 41 690, beaucoup plus que l'augmentation de 16 150 dans le secteur non culturel; les travailleurs de la culture représentaient 15,29 % de tous les travailleurs dans le secteur culturel en 1991, mais 19,53 % en 2001. La proportion des travailleurs de la culture dans le secteur non culturel a augmenté légèrement de 0,73 % à 0,77 % pendant les années 90, ce qui indique que la croissance des emplois de nature culturelle dans ce volet de l'économie a suivi la croissance de l'emploi total. Par conséquent, tout au long de la décennie, le secteur non culturel n'a à peu près pas augmenté son utilisation d'intrants travail de la culture. Il reste quand même à déterminer si certaines divisions au sein du secteur non culturel ont augmenté le nombre de travailleurs de la culture à leur emploi.

## Tendances dans les divisions

Le secteur non culturel de l'économie comprend un vaste éventail d'industries. C'est pourquoi la façon dont les travailleurs de la culture sont utilisés par les employeurs dans le secteur non culturel peut beaucoup varier dans l'ensemble des industries. Pour déterminer si tel est le cas, nous avons réparti le secteur non culturel en ses divisions composantes pour examiner l'emploi de nature culturelle au prochain niveau inférieur d'agrégation. Le tableau 5 présente le secteur non culturel de l'économie à ce niveau plus détaillé pour mieux faire comprendre où se situe l'emploi de nature culturelle et comment les caractéristiques de cet emploi se sont élaborées au cours des années 90. Les industries agricoles, les industries de la pêche et du piégeage et les industries de l'exploitation forestière et des services forestiers ont été regroupées parce que chacune n'emploie qu'un très petit nombre de travailleurs de la culture.

Les données indiquent que les travailleurs de la culture dans le secteur non culturel ne sont pas répartis également entre les divisions. C'est plutôt dans les services aux entreprises, les services d'enseignement, les industries manufacturières et le commerce de détail que se trouvent la majorité des travailleurs de la culture dans le secteur non culturel. En 1991, ces quatre divisions comptaient pour 65,2 % de l'emploi total des travailleurs de la culture dans le secteur non culturel, une proportion qui est passée à 70,1 % en 1996 et à 73,7 % en 2001. C'est pourquoi l'analyse ciaprès porte sur ces quatre divisions.

Tableau 5

## Emploi des travailleurs de la culture et proportions de l'emploi selon les divisions non culturelles

Division	Travailleurs de la culture			Proportion de l'emploi de nature culturelle dans chaque division		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
		number			pourcentage	
Industries des services aux entreprises	13 255	15 720	25 340	2,44	2,42	2,79
Industries des services d'enseignement	17 565	21 840	22 490	1,96	2,35	2,26
Industries manufacturières	12 240	14 520	19 030	0,72	0,85	1,00
Industries du commerce de détail	14 490	10 995	10 105	0,88	0,68	0,59
Autres industries de services	6 310	7 570	7 665	1,31	1,38	1,42
Industries des services gouvernementaux	9 275	7 450	5 920	0,89	0,89	0,70
Industries du commerce de gros	2 225	2 865	3 860	0,39	0,43	0,49
Industries de la construction	2 980	1 790	2 655	0,38	0,26	0,32
Industries des services de soins de santé et des services sociaux	2 560	1 570	1 870	0,21	0,12	0,12
Industries de l'hébergement et de la restauration	2 070	1 860	1 630	0,26	0,21	0,17
Industries des intermédiaires financiers et des assurances	1 525	1 150	1 345	0,28	0,23	0,24
Industries des communications et autres services publics	1 550	1 110	870	0,39	0,29	0,22
Industries du transport et de l'entreposage	895	560	560	0,17	0,10	0,09
Industries des services immobiliers et agences d'assurances	410	370	455	0,19	0,14	0,17
Industries agricoles; Industries de la pêche et du piégeage;						
Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	575	405	380	0,09	0,07	0,07
Industries des mines, carrières et puits de pétrole	370	175	270	0,21	0,11	0,17
<b>Total</b>	<b>88 295</b>	<b>89 950</b>	<b>104 445</b>	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

### Industrie manufacturière et services aux entreprises

L'augmentation de l'emploi de travailleurs de la culture pendant les années 90 est particulièrement remarquable dans les industries manufacturières et les services aux entreprises. Les premières ont ajouté environ 6 790 emplois de nature culturelle à un effectif déjà existant de 12 240 travailleurs de la culture pendant cette décennie, de sorte qu'il y a eu une augmentation manifeste et constante de la proportion des travailleurs de la culture dans cette division, soit de 0,72 % à 1,00 % au cours de la décennie. Cette augmentation peut paraître peu importante, mais le nombre effectif de travailleurs de la culture dans les industries manufacturières a augmenté de plus de 55 %, un taux beaucoup plus élevé que l'augmentation de l'ensemble de l'emploi dans cette division (13 %).

On trouvera à l'annexe 2 une ventilation des quatre groupes principaux de professions culturelles (arts littéraires, arts visuels et design, arts de la scène et professions du patrimoine) pour chaque division. Pour les industries manufacturières, l'annexe 2 indique que les professions des arts visuels et du design représentaient la vaste majorité de l'emploi de nature culturelle dans cette division. Il n'est donc pas étonnant que la forte croissance dans ce groupe professionnel, soit de 10 455 travailleurs en 1991 à 17 405 travailleurs en 2001, explique la progression globale de l'emploi de nature culturelle observée au cours de la décennie. Étant donné la forte augmentation des emplois dans les arts visuels et le design, on peut fortement supposer que la production de biens de fabrication au Canada exigeait beaucoup plus de travail de design et de travail artistique vers la fin des années 90 qu'au cours des années précédentes. Cette tendance correspond à l'hypothèse selon laquelle les travailleurs de la culture sont devenus plus importants pour la production de biens et services dans l'économie au cours des années 90.



Les services aux entreprises sont une autre division qui emploie beaucoup de travailleurs de la culture. Comme dans le cas des industries manufacturières, le nombre de travailleurs de la culture employés dans la division a presque doublé au cours des années 90, pour passer de 13 255 à 25 340 travailleurs. Toutefois, l'emploi total dans les services aux entreprises a aussi fortement augmenté, soit de 542 595 à 906 845. La proportion des travailleurs de la culture dans la division est donc passée de 2,44 % en 1991 à tout juste 2,70 % en 2001, malgré la forte augmentation du nombre de travailleurs de la culture employés dans la division.

Les données figurant à l'annexe 2 révèlent que la vaste majorité des travailleurs de la culture dans les services aux entreprises sont dans les professions des arts visuels et du design. Au cours des années 90, le nombre de travailleurs dans ce groupe professionnel est passé de 10 840 à 19 900. Par conséquent, comme dans le cas des industries manufacturières, la forte croissance de l'emploi dans les professions des arts visuels et du design explique en grande partie l'augmentation globale de la proportion des travailleurs de la culture dans cette division. Il faut signaler également la croissance au triple de l'emploi dans les professions littéraires, c'est-à-dire les auteurs, les réviseurs, les éditeurs et les journalistes, soit de 1 220 travailleurs en 1991 à 3 960 en 2001. Il est intéressant de constater que l'augmentation de la proportion des travailleurs de la culture dans les services aux entreprises après 1996 a coïncidé avec l'avènement des technologies de l'information et des communications dans l'économie. Cette situation pourrait expliquer la plus forte demande de travailleurs des arts visuels et du design dans les services aux entreprises, par exemple, dans la conception de sites web, concurremment avec la plus forte demande pour des rédacteurs et des réviseurs.

### Services d'enseignement et commerce de détail

Les services d'enseignement, une autre division comptant un grand nombre de travailleurs de la culture, ont enregistré une augmentation du nombre d'emplois de nature culturelle de 17 565 à 21 840 au cours de la période de 1991 à 1996, de sorte que la proportion des travailleurs de la culture est passée de 1,96 % à 2,35 %. Toutefois, au cours de la deuxième moitié des années 90, l'emploi de nature culturelle a augmenté moins fortement, c'est-à-dire de seulement 650 travailleurs, pour atteindre 22 490. La proportion a donc baissé par la suite à 2,26 % puisque la croissance totale de l'emploi dans les services d'enseignement a été beaucoup plus forte. Néanmoins, la proportion à la fin de la décennie était quand même plus élevée qu'au début des années 90. L'augmentation pendant la première moitié de la décennie peut être largement attribuée à la forte croissance de l'emploi des travailleurs des arts de la scène (de 10 265 à 15 860). Cette croissance ne va pas de soi et elle est difficile à interpréter, de sorte qu'elle pourrait être attribuable aux changements dans la façon dont les travailleurs étaient codés dans le recensement de 1991 et dans celui de 1996. C'est pourquoi nous attachons moins d'importance à cette augmentation qu'aux caractéristiques des emplois de nature culturelle observées dans les industries manufacturières et les services aux entreprises.

La division du commerce de détail emploie aussi beaucoup de travailleurs de la culture, la majorité dans les professions des arts visuels et du design. Cela va de soi puisqu'un certain nombre de travailleurs des arts visuels et du design, comme les dessinateurs/dessinatrices de mode, les illustrateurs/illustratrices, les artisans/

artisanes de divers types peuvent être employés dans divers types de points de vente et de magasins de détail. Toutefois, contrairement aux services aux entreprises et aux industries manufacturières, le nombre effectif de travailleurs de la culture dans le commerce de détail a diminué au cours des années 90, passant de 14 490 à 10 105. Comme on peut le voir au tableau 5, la proportion a fortement baissé de ce fait. Une explication possible de cette diminution pourrait tenir au fait que le travail de design dans le commerce de détail a été de plus en plus donné en sous-traitance à partir des années 90. De toute façon, le commerce de détail diffère des industries manufacturières, des services d'enseignement et des services aux entreprises puisqu'il a perdu une bonne part de sa main-d'œuvre de nature culturelle.

## Analyse

Les tendances de l'emploi des travailleurs de la culture donnent à entendre que la créativité, les compétences et les connaissances fondées sur la culture sont particulièrement utiles dans les industries manufacturières, les services aux entreprises et les services d'enseignement. En revanche, la proportion de l'emploi de nature culturelle pour le commerce de détail, et aussi dans la plupart des autres divisions, a diminué pendant les années 90, comme l'indique le tableau 5. Il est donc nécessaire d'être prudent dans l'évaluation de l'importance de la créativité axée sur la culture pour la production de biens et de services, du moins pour des volets importants de l'économie non culturelle. Il semble en outre que les profondes mutations qui se sont produites dans l'économie canadienne dans les années 90 n'ont pas entraîné une augmentation générale de l'utilisation de la créativité axée sur la culture en tant qu'intrants dans les procédés de production. Au contraire, la croissance de l'emploi de nature culturelle à l'extérieur des industries culturelles a été plutôt limitée.

Il est important de signaler que ces conclusions ne s'appliquent qu'à l'emploi direct des travailleurs de la culture en tant qu'intrants travail, c'est-à-dire le cas où une entreprise ou un organisme du secteur public emploie des travailleurs de la culture. Il y a une autre possibilité. Comme le montrent les tableaux 3 et 4, l'emploi de nature culturelle dans le secteur culturel a effectivement beaucoup augmenté dans les années 90. Cette croissance de l'emploi de nature culturelle dans le secteur culturel a effectivement dépassé de loin la croissance de l'emploi total, ce qui a amené une augmentation de plus de quatre points de pourcentage en seulement dix ans de la proportion des travailleurs de la culture. On pourrait donc penser qu'une plus grande importance est accordée à la production directe axée sur la création et à une saine vitalité dans le secteur culturel comme tel. Toutefois, il est également plausible que le secteur non culturel de l'économie ait commencé à utiliser de plus en plus des biens produits dans le secteur culturel pendant les années 90. Autrement dit, les liens de l'offre et de la demande entre les entreprises dans les deux secteurs pourraient s'être renforcés pendant la décennie. Par exemple, plutôt que d'embaucher directement des designers graphiques, une entreprise d'ingénierie ou de construction pourrait sous-traiter du travail à une entreprise de conception graphique (une industrie culturelle dans SCIAN 5414) pour le marketing. Si l'entreprise d'ingénierie ou de construction employait directement des designers graphiques, elle utiliserait un intrant travail culturel pour produire des produits non culturels, et ces travailleurs seraient codés en tant que travailleurs de la culture dans une industrie non culturelle dans le recensement. Mais si l'entreprise devait confier du travail à une entreprise de design

graphique, les employés de cette dernière seraient quand même des travailleurs de la culture dans une industrie culturelle, même si leur entreprise fabrique des produits pour l'entreprise d'ingénierie ou de construction (parmi tout un éventail possible de clients).

Par conséquent, même si la plupart des divisions dans l'économie non culturelle n'ont pas eu recours intensément à des intrants travail culturels ou n'ont pas augmenté le nombre de travailleurs de la culture employés directement, il est quand même possible que les employeurs aient de plus en plus utilisé des intrants travail culturels pendant les années 90, même si c'est indirectement par la sous-traitance au secteur culturel. Cette méthode indirecte d'utilisation d'intrants travail culturels par l'économie non culturelle pourrait faire l'objet d'une analyse entrées-sorties plus approfondie dans un cadre général d'équilibre économique. Nous avons examiné cette possibilité. Toutefois, le système de classification des produits n'est pas assez précis pour cerner effectivement un ensemble concret d'intrants culturels qui correspondraient au *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*. C'est pourquoi, pour savoir si le secteur non culturel de l'économie a donné du travail en sous-traitance à des entreprises dans le secteur culturel, il faudrait entreprendre d'autres études.

## 4. La dimension géographique

Nous cherchons à savoir dans la présente section si les caractéristiques de l'emploi des travailleurs culturels diffèrent sur l'échiquier urbain-rural. Nous posons comme hypothèse que les travailleurs de la culture sont plus susceptibles d'être employés par des industries non culturelles dans les grandes régions urbaines comparativement aux milieux ruraux. Cette supposition tient au fait que beaucoup de professions culturelles sont très spécialisées. Par exemple, les architectes et les autres professionnels du design doivent généralement avoir suivi une longue formation postsecondaire. En général, il est plus facile pour les travailleurs ayant un ensemble de compétences et de connaissances très spécialisées de se trouver de l'emploi dans les villes, où se trouvent une grande diversité d'employeurs. C'est pourquoi à la fois les travailleurs de la culture et leurs employeurs ont intérêt à s'établir dans les régions urbaines, surtout dans les grands centres urbains. La présente section élargit donc l'analyse nationale en cherchant à savoir comment les caractéristiques de l'emploi de nature culturelle dans les régions urbaines diffèrent de celles des régions rurales.

À cette fin, nous avons divisé le Canada en trois groupes régionaux : les grandes villes (régions métropolitaines de recensement), qui ont une population supérieure à 100 000 habitants; les petites villes (agglomérations de recensement), qui ont une population supérieure à 10 000 habitants mais généralement de moins de 100 000; et les régions rurales. Nous avons examiné et comparé les caractéristiques de l'emploi dans le secteur culturel dans chacun de ces trois groupes régionaux. Le tableau 6 montre que les travailleurs de la culture sont employés dans une très large mesure dans les grandes villes, moins dans les petites villes et le moins dans les régions rurales, comme il était prévisible. La différence dans la proportion de travailleurs de la culture est particulièrement prononcée entre les grandes villes et les petites villes. De plus, la proportion de travailleurs de la culture comparativement à la totalité de la main-d'œuvre dans les grandes villes a augmenté dans les années 90 et particulièrement après 1996, et il s'agit d'une tendance que nous n'avons pas constatée pour les deux autres catégories géographiques. C'est donc que les connaissances et les compétences créatrices que possèdent les travailleurs de la culture sont plus utiles dans les grandes économies urbaines.

Tableau 6

## Emploi de nature culturelle

	Travailleurs de la culture dans le secteur non culturel			Proportion de la main-d'œuvre totale dans le secteur non culturel		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
		nombre		pourcentage		
RMR	68 075	69 485	83 440	0,87	0,88	0,94
AR	9 320	10 210	10 090	0,51	0,54	0,50
Régions rurales	10 900	10 255	10 915	0,44	0,41	0,41

Il y a deux grandes façon possibles d'expliquer pourquoi les grandes villes peuvent avoir une plus grande proportion de travailleurs de la culture comparativement aux AR et aux régions rurales. La première est que les RMR, les AR et les régions rurales en général sont très différentes pour ce qui est des industries qui y sont établies. Les grandes villes ont généralement une économie beaucoup plus diversifiée, tandis que l'économie des régions rurales et des petites villes est plus spécialisée<sup>9</sup>. C'est donc que la combinaison particulière d'industries présentes dans les grandes régions urbaines comparativement aux petits centres peut être un facteur déterminant du nombre d'emplois de nature culturelle, surtout à la lumière des constatations à la section précédente selon lesquelles les travailleurs de la culture sont plus nombreux seulement dans certaines divisions. On dit qu'il s'agit d'un « effet mixte industriel ».

Il y a une deuxième explication possible, soit que les entreprises et les organismes publics qui sont situés dans les grandes villes pourraient généralement employer plus de travailleurs de la culture que des employeurs semblables dans les petites villes et les régions rurales. C'est qu'il y aurait une possibilité que les méthodes de production des biens et services, où les « fonctions de production » des entreprises et des organismes publics, diffèrent sur l'échiquier urbain-rural, même au sein d'une même industrie. Autrement dit, les pratiques d'emploi en ce qui concerne les travailleurs de la culture peuvent différer entre la ville et la campagne. Cette deuxième explication est l'« effet région » puisqu'elle tient compte du rôle de la région comme tel sur le comportement des employeurs.

Pour déterminer l'importance relative de l'effet mixte industriel et de l'effet région, nous avons ventilé les proportion de l'emploi de nature culturelle pour les RMR, les AR et les régions rurales en 1991 et en 2001. La ventilation a la forme mathématique suivante :

$$s_{\bullet j} - s_{\bullet\bullet} = \sum_i I_{ij} (s_{i\bullet} - s_{\bullet\bullet}) + \sum_i I_{ij} (s_{ij} - s_{i\bullet}).$$

Les termes « s » sont les proportions de l'emploi de nature culturelle. Le terme «  $I_{ij}$  » est un poids qui mesure la proportion de l'emploi dans un grand groupe dans une région (RMR, AR ou région rurale) par rapport à l'emploi total dans cette région. Le terme « i » sert à indexer chacun des 74 grands groupes non culturels, et le terme « j » sert à indexer la région en question. Le point (•) indique que la variable a été agrégée pour cette dimension. Si le point remplace « j », c'est donc que la variable a été agrégée pour toutes les régions et s'il remplace « i », tous les grands groupes ont été agrégés. Par conséquent,  $s_{\bullet j}$  indique la proportion agrégée de l'emploi de nature culturelle dans tous les grands groupes dans la région j.

Le côté gauche de l'équation établit dans quelle mesure la proportion des travailleurs de la culture dans le secteur non culturel dans la région  $j$  s'écarte de la moyenne nationale. Le premier terme du côté droit est l'effet mixte industriel et il est positif si une région donnée contient un ensemble varié de grands groupes dans lesquels les travailleurs de la culture se trouvent employés dans une plus grande mesure que la combinaison particulière de grands groupes dans l'ensemble de l'économie nationale. Le deuxième terme mesure l'effet région. Il est positif si les employeurs utilisent des travailleurs de la culture dans une plus grande mesure s'ils sont situés dans une région donnée comparativement à la tendance nationale. Le tableau 7 présente les résultats de la ventilation.

L'effet mixte industriel et l'effet région sont positifs pour les RMR, mais les deux sont négatifs pour les AR et les régions rurales en 1991 et en 2001<sup>10</sup>. Par conséquent, les deux effets contribuent au nombre relativement faible de travailleurs de la culture constaté dans les secteurs non culturels des petites villes et des régions rurales. Pour les AR, l'effet région est beaucoup plus prononcé que l'effet mixte industriel, ce qui indique qu'il est plus important. Par conséquent, les fonctions de production pour les entreprises et les organismes publics diffèrent selon qu'elles se trouvent dans les grandes villes ou les petites villes pour ce qui est de l'utilisation des professions culturelles. En revanche, dans les régions rurales, l'effet région et l'effet mixte industriel sont à peu près d'égale importance : les deux effets ont une ampleur semblable en 1991 et en 2001.

Tableau 7

#### Effet mixte industriel et effet région sur les proportions de l'emploi dans le secteur non culturel

	Groupe A : 1991		
	Écart par rapport au niveau national	Effet mixte	Effet région
	nombre	pourcentage	pourcentage
RMR	0,140	0,057	0,084
AR	-0,218	-0,048	-0,170
Régions rurales	-0,285	-0,145	-0,140
	Groupe B : 2001		
	Écart par rapport au niveau national	Effet mixte	Effet région
	nombre	pourcentage	pourcentage
RMR	0,167	0,070	0,097
AR	-0,267	-0,086	-0,182
Régions rurales	-0,359	-0,172	-0,188

Les résultats obtenus pour l'effet région dans la ventilation montrent que les employeurs des secteurs non culturels dans les mêmes grands groupes sont plus susceptibles d'utiliser les ensembles de compétences intégrés dans les professions culturelles lorsqu'ils sont situés dans les grandes villes plutôt que dans les petites régions. Ainsi que nous l'avons supposé cidessus, ce résultat peut s'expliquer par la plus grande disponibilité de travailleurs culturels, dont beaucoup ont des compétences et des connaissances très spécialisées, dans les grandes villes. C'est pourquoi l'effet région est compatible avec la notion selon laquelle les travailleurs de la culture, de même que les entreprises qui les emploient, ont intérêt à s'établir dans les grandes villes. Les employeurs dans les milieux ruraux et les petites villes, en revanche, n'auraient probablement d'autre choix que de donner en sous-traitance le travail relatif à la culture (le travail de design par exemple) à des entreprises en ville étant donné la faible main-d'œuvre culturelle située à l'extérieur des RMR. On pourrait analyser davantage cette possibilité dans d'autres études.

L'effet mixte industriel montre que la structure industrielle dans les grands milieux urbains a une propension vers les grands groupes qui emploient un nombre relativement élevé de travailleurs de la culture comparativement aux régions rurales et aux petites villes. Ce résultat correspond partiellement au fait que le travail de design très spécialisé se fait souvent dans les villes et surtout dans les grandes villes. Par exemple, il est avantageux pour les cabinets d'architectes, les entreprises de design et les entreprises de marketing de s'établir dans les grandes villes, étant donné le plus grand nombre de clients possibles. En outre, les industries manufacturières emploient beaucoup de travailleurs de la culture, surtout dans les professions des arts visuels et du design. Comme les usines se regroupent généralement dans les grandes villes, elles contribueraient ainsi à augmenter la part des RMR relativement aux deux autres catégories géographiques. Enfin, les industries des ressources naturelles, qui emploient peu de travailleurs de la culture, sont généralement plus présentes dans les économies rurales et des petites villes. C'est pourquoi l'effet mixte industriel positif constaté pour les grandes villes et l'effet négatif pour les petites villes et les régions rurales vont de soi. En outre, comme l'effet mixte industriel négatif se renforce quand on passe des petites villes aux régions rurales, on peut penser que la taille importe, c'est-à-dire que, plus la population d'une région est petite, moins il est probable qu'elle puisse avoir une structure industrielle lui permettant d'accueillir de vastes concentrations de travailleurs de la culture.

## 5. Conclusions

Les données donnent à entendre que les travailleurs de la culture et leurs connaissances, leurs compétences et leur créativité jouent un certain rôle dans la production des biens et services non culturels. Effectivement, une bonne proportion de tous les travailleurs de la culture sont employés dans des contextes non culturels, surtout dans les industries manufacturières, les services aux entreprises, les services d'enseignement et le commerce de détail. Or l'emploi des travailleurs de la culture se heurte aussi à certaines limites. La première limite tient au fait que la plupart des divisions dans le secteur non culturel n'emploient pas beaucoup de travailleurs de la culture. En outre, la croissance manifeste et soutenue des proportions des travailleurs de la culture dans les années 90 s'est produite principalement dans les industries manufacturières et les services aux entreprises; la plupart des divisions dans le secteur non culturel n'ont pas enregistré une expansion importante de l'emploi de nature culturelle au cours de la décennie. Il faut donc user de prudence : les profondes mutations qui se sont produites dans l'économie canadienne pendant les années 90 ne semblent pas avoir déclenché une croissance généralisée de l'importance des intrants travail culturels pour les procédés de production dans l'ensemble du secteur non culturel de l'économie.

Il y a une autre limite liée aux professions. La majorité de l'emploi de nature culturelle se trouve dans les professions des arts visuels et du design, et la très grande partie de la croissance de l'emploi de nature culturelle dans les des années 90 s'est produite dans ces professions également. C'est donc que les types de créativité, de connaissances et de compétences qu'on trouve dans les arts visuels et le design semblent convenir particulièrement à la production non culturelle. En revanche, l'augmentation de l'emploi dans les arts de la scène, les arts littéraires et les professions du patrimoine a été moins prononcée.

Il existe une dernière limite de nature géographique. Les entreprises et d'autres employeurs semblent compter davantage sur les travailleurs de la culture lorsqu'ils sont situés en milieu urbain. En outre, comparativement aux petites villes et aux régions rurales, l'ensemble des industries (les grands groupes) qui se trouvent dans les grandes villes semblent compter davantage d'industries qui emploient des travailleurs de la culture en grand nombre. C'est pourquoi l'emploi de nature culturelle est particulièrement enraciné dans les grands milieux urbains.

Tout compte fait, il semble que, à l'extérieur des industries manufacturières et des services aux entreprises, à l'extérieur des grandes villes et outre les arts visuels et le design, l'importance des compétences, des connaissances et de la créativité



fondées sur la culture pour la production est moins évidente. Cela étant dit, il y a une autre avenue d'analyse possible, soit déterminer dans quelle mesure les entreprises dans le secteur non culturel ont donné du travail en sous-traitance au secteur culturel de l'économie pendant les années 90. Si tel est le cas, il est donc possible que l'emploi de travailleurs culturels pour produire des biens et services non culturels ait augmenté beaucoup plus dans cette décennie que ce qu'on peut conclure dans la présente étude.

## Annexe 1

### Résumé de la structure du SCIAN et de la CTIÉ

#### Classification type des industries – Établissements (CTIÉ) :

Niveau d'agrégation	Exemple de ventilation dans les industries manufacturières :
1. Toute l'économie	
2. 18 divisions	Industries manufacturières
3. 76 grands groupes	Industries des aliments; Industries des boissons; Industrie du papier et produits connexes; et beaucoup d'autres
4. Groupes	Produits de la viande et de la volaille; Industrie de boissons gazeuses; Industrie des pâtes et papiers; et beaucoup d'autres

#### Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) :

Niveau d'agrégation	Exemple de ventilation dans les industries manufacturières :
1. Toute l'économie	
2. 20 secteurs	Fabrication
3. 103 sous-secteurs	Fabrication d'aliments; Fabrication de boissons et de produits du tabac; Fabrication du papier et beaucoup d'autres
4. 328 groupes	Fabrication de produits de la viande; fabrication de boisson; pâte, papier et usines de carton; et beaucoup d'autres
5. 728 classes	Abattage et transformation d'animaux; brasseries; usines de pâte à papier

## Annexe 2

### Ventilation de l'emploi culturel en 1991, 1996 et 2001

	Professions du patrimoine	Profession des arts littéraires	Profession des arts de la scène	Profession des arts visuels et du design
<b>1991</b>				
Industries agricoles et de services connexes; Industries de la pêche et du piégeage; Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	x	x	x	470
Industries des mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	130	x	x	120
Industries manufacturières	115	1 380	290	10 455
Industries de la construction	x	x	x	2 865
Industries du transport et de l'entreposage	105	210	125	455
Industries des communications et autres services publics	160	385	190	820
Industries du commerce de gros	x	255	x	1 835
Industries du commerce de détail	90	305	325	13 765
Industries des intermédiaires financiers et des assurances	230	605	140	560
Industries des services immobiliers et agences d'assurances	x	x	x	265
Industries des services aux entreprises	465	1 220	735	10 840
Industries des services gouvernementaux	2 595	2 350	1 180	3 150
Industries des services d'enseignement	4 160	1 015	10 265	2 120
Industries des services de soins de santé et des services sociaux	425	320	510	1 300
Industries de l'hébergement et de la restauration	70	120	1 545	345
Autres industries de services	260	350	4 590	1 110
<b>1996</b>				
Industries agricoles et de services connexes; Industries de la pêche et du piégeage; Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	x	x	x	120
Industries des mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	x	x	x	85
Industries manufacturières	155	1 095	200	13 065
Industries de la construction	x	x	x	1 760
Industries du transport et de l'entreposage	65	150	90	250
Industries des communications et autres services publics	85	355	135	530
Industries du commerce de gros	50	260	115	2 435
Industries du commerce de détail	105	210	220	10 470
Industries des intermédiaires financiers et des assurances	x	450	x	520
Industries des services immobiliers et agences d'assurances	x	x	x	225
Industries des services aux entreprises	585	1 930	695	12 515
Industries des services gouvernementaux	2 170	1 935	780	2 570
Industries des services d'enseignement	3 205	835	15 860	1 935
Industries des services de soins de santé et des services sociaux	330	250	305	690
Industries de l'hébergement et de la restauration	x	x	1 695	150
Autres industries de services	230	420	5 910	1 010
<b>2001</b>				
Industries agricoles et de services connexes; Industries de la pêche et du piégeage; Industries de l'exploitation forestière et des services forestiers	x	x	x	250
Industries des mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	x	x	x	145
Industries manufacturières	150	1 290	185	17 405
Industries de la construction	x	x	x	2 530
Industries du transport et de l'entreposage	x	x	175	235
Industries des communications et autres services publics	x	285	x	415
Industries du commerce de gros	x	275	x	3 420
Industries du commerce de détail	175	290	220	9 420
Industries des intermédiaires financiers et des assurances	195	445	55	640
Industries des services immobiliers et agences d'assurances	x	x	x	315
Industries des services aux entreprises	710	3 960	765	19 900
Industries des services gouvernementaux	1 525	1 650	600	2 135
Industries des services d'enseignement	1 635	850	17 235	2 765
Industries des services de soins de santé et des services sociaux	370	430	370	710
Industries de l'hébergement et de la restauration	x	x	1,375	205
Autres industries de services	230	375	6,040	1,020

x valeur supprimée pour respecter les exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique*

## Bibliographie

- Beckstead, Desmond et coll., 2003. *Une décennie de croissance : la répartition géographique émergente des branches de la nouvelle économie dans les années 90*. Série de documents de recherche sur l'économie canadienne en transition. 11622MIF, n° 3. Ottawa, Statistique Canada.
- Beckstead, Desmond et W. Mark Brown. 2003. *De Labrador City à Toronto: la diversité industrielle des villes canadiennes, 1992 à 2002*. Aperçus sur l'économie canadienne. 11624MIF, n° 03. Ottawa, Statistique Canada.
- Beckstead, Desmond et W. Mark Brown. 2006. *Capacités d'innovation : comparaison de l'emploi en sciences et en génie dans les villes canadiennes et américaines*. Série des documents de recherche sur l'économie canadienne en transition. 11622MIF, n° 12. Ottawa, Statistique Canada.
- Programme de la statistique culturelle, Statistique Canada. 2004. *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*.
- Florida, Richard. 2002. *The Rise of the Creative Class*. New York : Basic Books.
- Florida, Richard. 2005. *Cities and the Creative Class*. New York : Routledge.
- Gellatly, Guy. 2003. *Un guide pour les recherches sur la nouvelle économie*. Série des documents de recherche sur l'économie canadienne en transition. 11622MIF, n° 1. Direction des études analytiques. Ottawa, Statistique Canada.
- Gertler, Meric et al. 2002. *Competing on Creativity: Placing Ontario's Cities in North American Context*. Rapport préparé pour le ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation de l'Ontario; Institute for Competitiveness and Prosperity.
- Jacobs, Jane. 1969. *The Economy of Cities*. New York: Random House.
- Mankiw, N. Gregory, David Romer & David Weil. 1992. "A Contribution to the Empirics of Economic Growth." *The Quarterly Journal of Economics*. Vol. 107, 2: pp. 407-37.
- Partridge, Mark, M. Rose Olfert et Alessandro Alasia. 2007. « Canadian Cities as Regional Engines of Growth: Agglomeration and Amenities. » *Revue canadienne d'économie Canadian Journal of Economics*. Vol. 40, 1 : pp. 39-68

## Notes en fin de texte

1. Il existe un document fondamental sur l'effet du capital humain sur le produit intérieur brut par habitant, soit Mankiw, Romer et Weil (1992).
2. Voir Florida (2002), p. 689.
3. Pour un examen de la recherche passée sur la nouvelle économie, voir Gellatly (2003). Voir aussi Beckstead et coll. (2003).
4. Un certain nombre d'études récentes font valoir le rôle des villes dans l'économie nationale. Outre Florida (2005), voir par exemple Beckstead et Brown (2006), Partridge, Olfert et Alasia (2007), Gertler et coll. (2002).
5. Il y a 76 grands groupes dans la CTIÉ (1980). Toutefois, l'impression, l'édition et les industries connexes est le seul grand groupe qui est entièrement composé de groupes culturels. Par conséquent, ce grand groupe a été entièrement éliminé du secteur non culturel.
6. Plusieurs limites pratiques ont compliqué le calcul effectif du nombre d'emplois de nature culturelle dans les industries non culturelles au niveau du grand groupe. La difficulté principale tient au fait que le *Cadre* définit les industries culturelles selon le SCIAN seulement. Toutefois, comme la présente étude utilise la CTIÉ plutôt que le SCIAN, il a été nécessaire d'établir une concordance empirique entre la CTIÉ et le SCIAN pour déterminer quelles industries dans la CTIÉ étaient des industries culturelles. Comme aucune concordance n'est parfaite, il y a eu un écart par rapport à la définition théorique du secteur culturel précisé dans le *Cadre*. Une difficulté moins importante découle du fait que le recensement a codé les travailleurs selon un niveau plus élevé d'agrégation industrielle que le niveau d'agrégation dans le *Cadre*. C'est donc que nos industries culturelles peuvent être parfois d'envergure plus large que ce qui est envisagé dans le *Cadre*.
7. Il s'agit de CTI-779 (Autres services aux entreprises) et CTI-99 (Autres industries de services).
8. L'effectif total de la main-d'œuvre canadienne était de 13 005 505 en 1991, de 13 318 740 en 1996 et de 14 695 135 en 2001.
9. Voir Beckstead et Brown (2003) pour comprendre comment la diversité industrielle des économies locales augmente avec la taille de la population.
10. Le tableau est semblable pour 1996, mais nous n'avons pas montré cette année-là à des fins de clarté.

# Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

## Documents de recherche

### Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

81-595-MIF2004017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2004018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-MIF2004019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-MIF2004020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-MIF2004021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-MIF2004022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-MIF2004023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2004024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario
81-595-MIF2004025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-MIF2004026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-MIF2005027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-MIF2005028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-MIF2005029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-MIF2005030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-MIF2005031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final



**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

## Documents de recherche

81-595-MIF2005032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-MIF2005033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-MIF2005034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-MIF2005035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard
81-595-MIF2005036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-MIF2006037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-MIF2006038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-MIF2006039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-MIF2006040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
81-595-MIF2006041	Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
81-595-MIF2006042	Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
81-595-MIF2006043	Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
81-595-MIF2006044	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
81-595-MIF2006045	Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3 <sup>ième</sup> cycle de l'EJET
81-595-MIF2006046	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire
81-595-MIF2006047	Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
81-595-MIF2006048	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

81-595-MIF2007049	Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
81-595-MIF2007050	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
81-595-MIF2007051	L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
81-595-MIF2007052	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
81-595-MIF2007053	Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles
81-595-MIF2007054	Cheminements des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-MIF2007055	Décrocheurs du secondaire retournant à l'école
81-595-MIF2007056	Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes
81-595-MIF2007057	Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le sexe et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales
81-595-MIF2007058	Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios
81-595-MIF2007059	Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4 <sup>e</sup> cycle
81-595-MIF2008060	La participation sportive au Canada, 2005
81-595-MIF2008061	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005-2006 : rapport final
81-595-MIF2008062	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport préliminaire
81-595-MIF2008063	Apprentis inscrits : la cohorte de 1993, une décennie plus tard, comparaisons avec la cohorte de 1992
81-595-MIF2008064	L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90